

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20171 - 78EME ANNÉE

Préparation de la COP27 : conférence de Bonn sur le climat

Réchauffement climatique : +1,5 degré au cours des 20 prochaines années



La conférence de Bonn sur le climat a rappelé l'urgence d'agir lors de la COP27 à Charm el-Cheikh en novembre prochain. Le plafond de 1,5 degré de réchauffement climatique depuis la période pré-capitaliste est la limite à ne pas dépasser inscrite dans l'Accord de Paris sur le climat qui s'applique depuis 5 ans. Ce plafond risque d'être dépassé au cours des deux prochaines décennies, ce qui aura

des conséquences incalculables, à moins que des profonds changements politiques aient lieu.

La conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est achevée hier après deux semaines de travail intense visant à progresser sur des questions techniques importantes et à préparer les décisions à adopter lors de la COP 27 à Charm el-Cheikh en no-

vembre. La COP 27 se tiendra à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre de cette année. Elle sera précédée de deux semaines régionales sur le climat. Il s'agit de la semaine du climat pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2022, prévue du 18 au 22 juillet à Saint-Domingue, en République dominicaine, et de la semaine du climat pour l'Afrique, 2022, prévue du 29 août au 1er septembre à Libreville, au Gabon.

1,5 degré d'ici 20 ans

Lors de cette conférence, le cadre a été rappelé. Hoesung Lee, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies, a indiqué que les activités humaines ont réchauffé la planète à un rythme jamais vu au cours des 2 000 dernières années, ce qui place le monde sur la voie d'un réchauffement global de 1,5 degré Celsius au cours des deux prochaines décennies. Or, c'est précisément cette hausse de 1,5 degré qui ne doit pas être dépassée selon l'Accord de Paris sur le climat qui a été ratifié par la communauté internationale et qui s'impose à tous.

Respecter l'engagement de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement

Sur la base des nombreux mandats issus de la COP 26, la conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow l'année dernière, des discussions ont eu lieu sur une série de sujets importants, notamment la nécessité d'une action climatique plus ambitieuse, de réductions plus importantes des émissions de gaz à effet de serre, d'une résilience accrue pour s'adapter aux effets du changement climatique et d'un soutien financier aux pays en développement.

Patricia Espinosa, secrétaire exécutive d'ONU Climat, a déclaré : « La communauté internationale n'a pas encore respecté son engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Et ces pays demandent une augmentation globale substantielle du financement, en particulier du financement de l'adaptation et des pertes et préjudices, qui est crucial pour construire un avenir plus durable et plus résilient. Lors de la COP 27, les progrès doivent être démontrés de manière claire et convaincante, tout comme l'alignement des flux financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris ».

Développer les énergies renouvelables

Les principales questions en suspens qui doivent encore être résolues concernent, d'une part, l'adaptation des bâtiments aux impacts inévitables des changements climatiques, qui incluent des vagues de chaleur, des inondations et des tempêtes de plus en plus fréquentes et intenses, et les pertes et préjudices, ainsi que le soutien financier nécessaire. D'autre part, d'importants travaux ont été lancés pour renforcer de toute urgence l'ambition et la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Cela implique de développer beaucoup plus le recours aux énergies renouvelables, tout en modifiant les modes de production et de consommation afin qu'ils soient bien moins énergivores.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Canne à sucre : l'Intersyndicale demande à l'État d'agir pour augmenter les revenus des planteurs

Mardi, les organisations représentatives des agriculteurs regroupées en Intersyndicale ont défilé à Saint-Denis. Les syndicats CGPER, UPNA, FDSEA et JA ont remis à l'État et au Département une motion commune demandant la prise en compte des revendications des planteurs : augmentation du prix de la canne à sucre achetée par Tereos aux planteurs, hausse du prix de la recette bagasse « pour rétablir une équité par rapport aux autres combustibles venant s'y subsister pour permettre une augmentation de la production de canne » ainsi que l'intervention de l'État et des collectivités pour faire la transparence sur toutes les richesses tirées de la canne à sucre par tous les industriels. L'Intersyndicale demande aussi à l'État « qu'un plan de résilience pour les filières végétales spécifiques pour les DOM puisse être négocié rapidement pour répondre aux augmentations actuelles sur les intrants agricoles ». Voici des extraits de cette motion.

« Aujourd'hui la situation est grave et nécessite dans l'urgence une intervention adaptée au plus haut niveau de l'État pour redonner de la visibilité et un avenir à une filière qui demeure essentielle à l'échelle du territoire, la filière canne, sucre, rhum, énergie et aussi les autres filières horticoles et élevage qui sont interdépendantes.

« Les planteurs sont face à une diminution importante des molécules nécessaires pour leur itinéraire technique, adaptées aux conditions tropicales de La Réunion »(...)

« La hausse incontrôlée des prix des engrais et des intrants, qui ont doublé. À elle seule, cette augmentation consomme l'intégralité des 14 millions d'euros que l'État a récemment accordés aux planteurs de canne afin de revaloriser leur revenu »(...)

« L'explosion du prix du fret qui fait aujourd'hui peser un risque supplémentaire pouvant avoisiner les 10 millions d'euros sur l'équilibre économique des sucreries. La crise du Covid et le conflit en Ukraine rendent absolument nécessaire le déplafonnement du soutien à l'écoulement afin de maintenir un niveau de concurrence loyal et équitable avec les sucreries continentales.

La convention canne sucre rhum énergie est arrivé à terme le 31 décembre 2021 et devant l'urgence de la filière, les syndicats se sont regroupés en intersyndicale depuis décembre 2021 dans le but de porter la

réflexion sur de nouveaux enjeux économique, social et environnemental pour répondre aux nouvelles exigences de la PAC à travers les aides fléchées sur la filière afin que :

Les planteurs continuent de disposer des molécules nécessaires pour leur itinéraire technique, adaptées aux conditions tropicales de La Réunion ;

La Recette bagasse Energie puisse faire l'objet d'une revalorisation pour rétablir une équité par rapport aux autres combustibles venant s'y subsister pour permettre une augmentation de la production de canne, ce qui induira une augmentation de la production de bagasse et limitera à due proportion les importations de biomasse extérieure, renforçant ainsi la souveraineté énergétique de l'île ;

Un dispositif de soutien adapté soit mis en place par l'État afin que les planteurs puissent dégager un revenu décent à partir du prix d'achat de la tonne revaloriser sur toute la durée de la convention canne 2022-2027 en tenant compte d'une bonification du marché le permettant.

A un mois de l'ouverture de la campagne sucrière, l'intersyndicale demande

A l'État et les collectivités locales d'intervenir pour que les éléments chiffrés de tous les Partenaires de la filière puissent être mis sur la table pour qu'une réelle négociation puisse commencer.

A l'État d'apporter des réponses claires sur son positionnement financier pour tous les maillons de la filière afin de garantir la pérennité des entreprises par un revenu décent et continuer à donner aux jeunes agriculteurs l'espoir et une ambition pour les années à venir.

A l'État qu'un plan de résilience pour les filières végétales spécifiques pour les DOM puisse être négocié rapidement pour répondre aux augmentations actuelles sur les intrants agricoles.

Que les revendications de la filière canne soient pris en compte pour ne pas déstructurer les autres filières sur le territoire entre la canne, le maraîchage et l'élevage ».

Oté

Kalandiyak ! Yak ! Kalandiyak ! Yak !

Tortu la sazèsse é lyèw lo rodomon – morso 4

Zistoir pou rakont dsi galé.

Kriké ! kraké ! Kriké Mésyè ! Kraké Madam !

Ankor in foi lo al i koul dann robiné. Ankor in foi band zanimo i sava oir zot roi pou dira li lo lé sal é i pé pa ansèrv in lo konmsa. Lo roi k'i pran son rol o séryé i di lo band la vni oir ali : « Mézami alon bassin d'lo pou oir kossa l'ariv ankor ! » é toute la band i monte o bassin.

Tortu, son koté, li prépar ali pou la nuite. Dabor li rode in bonpé la kol forte avèk bande pinso épi li di bande zanimo, pass in bon koush la kol dsi son kok. Banna i fé é lo zanimo saz i sava koté lo bassin. Li shoizi in bon plass pou li instal ali é li rante dann lo. Son kok i briyé vèye pa. Inposib pa romark in kékshoz konmsa. : in bèl galé luizan marron kaziman noir bien instalé dann lo.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyè ! Kraké Madam ! l'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manz son fi èk in grin d'sèl.

Kan toute zanimo i ariv o bassin, kossa zot i oi : Bèf amaré prèss dann linpossibilité pou bouzé. Zot i démar ali, épi konm lo lé sal dann bassin, zot i nétoiyè lo bassin. Aprés lo roi i domand bèf : « Bèf kossa l'arivé ? kissa la mète aou dann sète éta ? é kissa la sali dolo ? »

Solèye la fine lav son pyé : Lyèw i ariv an siflan, li rogard lé zalantour é li oi pa arien. Dann son kèr li ri, li ri mèm épi li pans : « A ! Banna la ronons défande zot lo, sa i anpèsh ar pa mwìn sali ali, épi fé mon bézoin dann bassin. Mwìn lo lyèw robèl m'a amontr azot kèl koté brinjèl i sharj. »

Bèf i fé pou réponss : « Mon Roi mi jure aou, mwìn la pa konprande arien. In bande monsté la sorte par an-o, in n'ot bande la sorte par an-ba é oila. Lo rèstan mi pé pa dir aou arien. Sirman mwìn la pèrd konéssans. »

Aprés li rogarde bien épi li oi in bèl galé briyan dann lo. Li pans sa i sava ansèrv ali pou pik in tête dann bassin. Li pran son lélan, li fé in voltaz épi li tonb, dè pate aryèr dsu lo bèl rosh briyan-par l'fète dsi la kok tortu.

Lo Roi i konpran pi arien mé so kou issi li arvir dsi tortu é li di : « Tortu, mwìn out roi mi donn aou lé zord pou mète bande monsté a la Rézon épi protèze nout lo ! ». Aprés, kontan avèk li mèm li rotourn dann son palé é bande zanimo i kontinyé trankilman zot zourné.

Morso niméro 4 la fini-somenn proshène nou va oir sinkyème boutte. Koton mayi i koul, rosh i flote ! l'avé inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manz son foi èk in grin d'sèl.

Justin